

DEMANDE DE DÉROGATION

2021-2022

AUX PERIMÈTRES SCOLAIRES

L'ENFANT*

Nom de l'enfant _____ Prénom de l'enfant _____ Fille
Date de naissance ____ / ____ / ____ Lieu de naissance _____ Garçon

LES RESPONSABLES
LEGAUX*

	REPRÉSENTANT LEGAL 1	REPRÉSENTANT LEGAL 2
Nom et prénom		
Adresse		
Code postal et Ville		
Tél. domicile		
Tél. mobile		
Email ⁽¹⁾		
Nom et adresse de l'employeur		

⁽¹⁾ J'autorise la ville de Villeparisis à utiliser le numéro de téléphone portable et mon mail pour diffuser des informations municipales.

SITUATION
FAMILIALE*

<input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> Union libre <input type="checkbox"/> Séparés <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf.ve	
En cas de séparation ou de divorce, préciser :	Autorité parentale : <input type="checkbox"/> conjointe <input type="checkbox"/> à la mère <input type="checkbox"/> au père
	Résidence principale : <input type="checkbox"/> garde alternée <input type="checkbox"/> chez la mère <input type="checkbox"/> chez le père

MOTIFS DE DEROGATION*

Ecole de secteur	Ecole demandée	Niveau

- Rapprochement de fratrie Pour tout autres motifs merci joindre un courrier explicatif ainsi que les justificatifs nécessaires.

Nom et Prénom du frère/soeur

Ecole _____

Classe _____

Attention : la dérogation ne peut être possible que sous réserve du nombre de place disponible dans l'école demandée.

- Les parents déclarent être informés que le dossier sera soumis à la commission de dérogation qui se réunira courant mai.
- Les recours éventuels devront être formulés dans un délai de 15 jours auprès du service scolaire.

- Dans le cas d'une dérogation extérieure à la commune, le tarif «hors commune» des prestations périscolaires sera appliqué.

Signature
du représentat légal

**RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION
AVIS DE LA COMMISSION**

- Favorable
 Défavorable